



Élections 2006

ANALYSE DE LA PLATEFORME DES PARTIS FÉDÉRAUX EN MATIÈRE
D'ENVIRONNEMENT

Sierra Club du Canada
412-1 rue Nicholas
Ottawa, Ontario, K1N 7B7
Courriel: info@sierraclub.ca
Téléphone: 613 241-4611
Télécopieur: 613 241-2292
Site Web: www.sierraclub.ca

ÉLECTIONS 2006

ANALYSE DE LA PLATEFORME DES PARTIS FÉDÉRAUX EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Le processus : Les cinq partis politiques que nous avons passés en revue pour cette analyse sont le Parti libéral, le Parti conservateur, le Bloc Québécois, le Nouveau parti démocratique (NPD) et le Parti Vert. La notation s'appuie sur les plateformes publiées par les partis et les réponses fournies par ceux-ci à un questionnaire que le Sierra Club du Canada a fait parvenir à tous les partis au décembre 2005. Les cinq partis ont répondu à ce questionnaire. Le score obtenu est basé sur un total possible qui dépasse les 100 %, soit 75 % pour la plateforme et une possibilité de 28 % pour les réponses au questionnaire, pour un total possible de 103 %.

À chacune des plateformes, le Sierra Club du Canada a attribué des points correspondant à la portée des positions exprimées. On a accordé une importance moindre à des différences subtiles entre des propositions spécifiques visant l'atteindre d'objectifs qu'à l'engagement envers certains objectifs spécifiques. Par exemple, un engagement à parachever le réseau de parcs nationaux constituait une bonne réponse. La différence entre les sommes qui seraient affectées par les différents partis à l'atteinte d'un objectif donné n'a pas été considérée comme un facteur significatif dans l'attribution des notes.

La plateforme environnementale des partis devrait couvrir les questions qui suivent. Le Sierra Club du Canada a donc attribué des points à l'égard des politiques proposées dans ces domaines et a enlevé des points lorsque aucune mention de telles politiques n'apparaissait.

Questions pour lesquelles on a attribué des points (3 points par question, pour un total possible de 75 points) :

- 1) Gestion des produits chimiques toxiques
- 2) Réduction des pesticides
- 3) Assainissement des sites toxiques (y compris les terrains abandonnés)
- 4) Normes plus rigoureuses à l'égard de l'assainissement de l'eau
- 5) Restauration de sites naturels / rétablissement de la santé écologique
- 6) Virages vers l'énergie renouvelable
- 7) Virages vers les carburants renouvelables dans les transports
- 8) Engagement à atteindre les objectifs de Kyoto pendant la première période d'engagement (2008 à 2012)
- 9) Engagement à atteindre des réductions plus importantes après 2012 dans le cadre du Protocole de Kyoto
- 10) Fin des subventions aux carburants fossiles
- 11) Fin des subventions à l'énergie nucléaire
- 12) Engagement à effectuer une réforme fiscale écologique, c.-à-d. des transferts fiscaux (taxation avec remise sur l'achat de certains véhicules, taxes sur l'essence pour réduire les impôts sur le revenu, etc.)
- 13) Soutien au renforcement de l'infrastructure de transport en commun

- 14) Soutien aux améliorations d'économie de carburant pour véhicules
- 15) Règlements et programmes améliorés pour une meilleure qualité de l'air
- 16) Utilisation des pouvoirs fédéraux pour réglementer l'amélioration de l'efficacité énergétique
- 17) Engagement à réglementer les émissions de gaz à effet de serre
- 18) Engagement à terminer le réseau des parcs nationaux
- 19) Engagement à créer des zones de protection marines
- 20) Engagement à protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux existants
- 21) Engagement à renforcer la *Loi sur les espèces en péril*
- 22) Engagement à réglementer – de préférence interdire – l'usage de chalutiers dans la pêche
- 23) Engagement à maintenir le moratoire sur l'exploitation extracôtière en C.-B. et à l'étendre au golfe Saint-Laurent
- 24) Engagement à protéger les forêts boréales du Canada, dans les limites de la compétence fédérale
- 25) Consolider le financement des sciences dans les ministères fédéraux liés aux sciences de l'environnement (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Forêts Canada, Santé Canada)

Questionnaire :

Le questionnaire et son préambule sont reproduits intégralement en annexe.

(14 questions de 2 points chacune, pour un total possible de 28 points) :

- 1) Économie de carburant
- 2) Fin des subventions à l'industrie de l'amiante
- 3) Espèces en péril
- 4) Subventions au nucléaire
- 5) Chapitre 11 de l'ALENA
- 6) Objectifs à long terme de Kyoto
- 7) Commission d'enquête publique sur les subventions aux biotechnologies
- 8) Restriction/interdiction d'utiliser des pesticides pouvant causer des cancers, des anomalies congénitales, une immunosuppression et des dommages neurologiques pour l'entretien des pelouses
- 9) Considération de la *Loi sur les océans* au-dessus des conseils d'administration des sociétés pétrolières au Canada Atlantique
- 10) Réforme fiscale écologique
- 11) a. Modification de la Loi concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire, b. Débat approfondi et vote libre sur le rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires
- 12) Parcs nationaux
- 13) Resserrement de la LCPE, lors de l'examen quinquennal, pour qu'elle corresponde aux normes du programme REACH de l'Union européenne
- 14) Semences contenant des gènes terminateurs : a. opposition aux essais en plein champ, b. appui à un moratoire de fait en vertu de la Convention de l'ONU sur la biodiversité

PARTI	SCORE GLOBAL
PARTI VERT	97
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	91
PARTI LIBÉRAL	53
BLOC QUÉBÉCOIS	46
PARTI CONSERVATEUR	30

LE PARTI VERT

Plateforme du Parti Vert

En bref :

Nombre de pages consacrées à l'environnement et à la durabilité écologique : 10

Nombre d'engagements de fond : 77

- 1) Gestion des produits chimiques toxiques3
- 2) Réduction des pesticides3
- 3) Assainissement des sites toxiques (y compris les terrains abandonnés)
.....3
- 4) Normes plus rigoureuses à l'égard de l'assainissement de l'eau3
- 5) Restauration de sites naturels / rétablissement de la santé écologique 3
- 6) Virage vers les énergies renouvelables3
- 7) Virage vers les carburants renouvelables dans les transports3
- 8) Engagement à atteindre les objectifs de Kyoto pendant la première
période d'engagement (2008 à 2012)3
- 9) Engagement à atteindre des réductions plus importantes après 2012 dans
le cadre du Protocole de Kyoto3
- 10) Fin des subventions aux carburants fossiles3
- 11) Fin des subventions à l'énergie nucléaire3
- 12) Engagement à effectuer une réforme fiscale écologique, c.-à-d. des
transferts fiscaux (taxation avec remise sur l'achat de certains véhicules,
taxes sur l'essence pour réduire les impôts sur le revenu, etc.)3
- 13) Soutien au renforcement de l'infrastructure de transport en commun .3
- 14) Soutien aux améliorations d'économie de carburant pour véhicules ...3
- 15) Règlements et programmes améliorés pour une meilleure qualité de l'air
.....3
- 16) Utilisation des pouvoirs fédéraux pour réglementer l'amélioration de
l'efficacité énergétique3
- 17) Engagement à réglementer les émissions de gaz à effet de serre3
- 18) Engagement à terminer le réseau des parcs nationaux1
- 19) Engagement à créer des zones de protection marines3

20) Engagement à protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux existants	3
21) Engagement à renforcer la <i>Loi sur les espèces en péril</i>	3
22) Engagement à réglementer – de préférence interdire – l'usage de chalutiers dans la pêche	3
23) Engagement à maintenir le moratoire sur l'exploitation extracôtière en C.-B. et à l'étendre au golfe Saint-Laurent	2
24) Engagement à protéger les forêts boréales du Canada, dans les limites de la compétence fédérale	3
25) Consolider le financement des sciences dans les ministères fédéraux liés aux sciences de l'environnement (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Forêts Canada, Santé Canada).....	0
Sous-total	69

Commentaires sur la plateforme du Parti Vert :

Le Parti Vert a amélioré substantiellement sa plateforme depuis 2004. Les politiques proposées sont, pour la plupart, bien conçues et fondées en grande partie sur le débat politique actuel. Bien que la structure de la présente analyse n'ait pas de points supplémentaires à accorder, il faut noter que les Verts s'opposent également à l'utilisation des subventions fédérales pour la chasse au phoque, soutiennent l'abandon progressif de l'énergie nucléaire, l'établissement d'un indice de bien-être pour compléter le PIB, la ratification du Protocole de Cartagena et l'élimination des pratiques d'aquaculture préjudiciables. Le Parti Vert promet aussi d'ajouter à la Charte des droits le droit à un environnement sûr, à un air pur et à une eau potable sûre. Le seul commentaire négatif concerne le fait que la plateforme du Parti Vert empiète sur les compétences provinciales dans les questions de politique forestière (telles que l'interdiction de la coupe à blanc), ce qui montre que la capacité d'élaboration des politiques du Parti évolue toujours.

Questionnaire :

Nombre de points possible : 2 par question

1) Économie de carburant	2
2) Fin des subventions à l'industrie de l'amiante	2
3) Espèces en péril	2
4) Subventions au nucléaire	2
5) Chapitre 11 de l'ALENA	2
6) Objectifs à long terme de Kyoto	2
7) Commission d'enquête publique sur les subventions aux biotechnologies	2

- 8) Restriction/interdiction d'utiliser des pesticides pouvant causer des cancers, des anomalies congénitales, une immunosuppression et des dommages neurologiques pour l'entretien des pelouses2
- 9) Considération de la *Loi sur les océans* au-dessus des conseils d'administration des sociétés pétrolières au Canada Atlantique2
- 10) Réforme fiscale écologique2
- 11) a. Modification de la *Loi concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire*, b. Débat approfondi et vote libre sur le rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires2
- 12) Parcs nationaux2
- 13) Resserrement de la LCPE2
- 14) Semences contenant des gènes terminateurs : a. opposition aux essais en plein champ, b. appui à un moratoire de fait en vertu de la Convention de l'ONU sur la biodiversité2

Sous-total28

Total du Parti Vert97

LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

Plateforme du Nouveau parti démocratique

En bref :

Nombre de pages consacrées à l'environnement et à la durabilité écologique : 6
 Nombre d'engagements de fond : 34

- 1) Gestion des produits chimiques toxiques3
- 2) Réduction des pesticides1
- 3) Assainissement des sites toxiques (y compris les terrains abandonnés)0
- 4) Normes plus rigoureuses à l'égard de l'assainissement de l'eau3
- 5) Restauration de sites naturels / rétablissement de la santé écologique 3
- 6) Virage vers les énergies renouvelables3
- 7) Virage vers les carburants renouvelables dans les transports3
- 8) Engagement à atteindre les objectifs de Kyoto pendant la première période d'engagement (2008 à 2012)3
- 9) Engagement à atteindre des réductions plus importantes après 2012 dans le cadre du Protocole de Kyoto3
- 10) Fin des subventions aux carburants fossiles3
- 11) Fin des subventions à l'énergie nucléaire3

12) Engagement à effectuer une réforme fiscale écologique, c.-à-d. des transferts fiscaux (taxation avec remise sur l'achat de certains véhicules, taxes sur l'essence pour réduire les impôts sur le revenu, etc.)	3
13) Soutien au renforcement de l'infrastructure de transport en commun .	3
14) Soutien aux améliorations d'économie de carburant pour véhicules ...	3
15) Règlements et programmes améliorés pour une meilleure qualité de l'air	3
16) Utilisation des pouvoirs fédéraux pour réglementer l'amélioration de l'efficacité énergétique	3
17) Engagement à réglementer les émissions de gaz à effet de serre	3
18) Engagement à terminer le réseau des parcs nationaux	3
19) Engagement à créer des zones de protection marines	3
20) Engagement à protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux existants	3
21) Engagement à renforcer la <i>Loi sur les espèces en péril</i>	3
22) Engagement à réglementer – de préférence interdire – l'usage de chalutiers dans la pêche	2
23) Engagement à maintenir le moratoire sur l'exploitation extracôtière en C.-B. et à l'étendre au golfe Saint-Laurent	2
24) Engagement à protéger les forêts boréales du Canada, dans les limites de la compétence fédérale	3
25) Consolider le financement des sciences dans les ministères fédéraux liés aux sciences de l'environnement (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Forêts Canada, Santé Canada).....	0
Sous-total	65

Commentaires sur la plateforme du Nouveau parti démocratique :

La plateforme du NPD comprend un certain nombre de suggestions innovatrices et sensées. Le chapitre le plus détaillé et le plus élaboré de la plateforme concerne les secteurs des changements climatiques et de l'énergie. Le NPD a amélioré sa plateforme par rapport à celle de 2004 en accordant plus d'attention aux enjeux liés à la nature, aux parcs nationaux et aux problèmes environnementaux non urbains. Certaines questions sont tout simplement omises, mais seraient vraisemblablement appuyées par le NDP d'après ses positions habituelles. D'autres enjeux sont dignes de mention, tels que des mesures relatives à l'aquaculture et l'établissement d'un Fonds national de conservation pour les réserves nationales de faune, terriblement sous-financées actuellement. La plateforme du NPD soutient explicitement la construction d'un réseau électrique est-ouest. La proposition d'établissement de nouveaux codes du bâtiment est peut-être inexacte, mais elle semble s'ingérer dans les compétences provinciales.

Questionnaire :

Nombre de points possible : 2 par question

1) Économie de carburant	2
--------------------------------	---

2) Fin des subventions à l'industrie de l'amiante	0
3) Espèces en péril	2
4) Subventions au nucléaire	2
5) Chapitre 11 de l'ALENA	2
6) Objectifs à long terme de Kyoto	2
7) Commission d'enquête publique sur les subventions aux biotechnologies	2
8) Restriction/interdiction d'utiliser des pesticides pouvant causer des cancers, des anomalies congénitales, une immunosuppression et des dommages neurologiques pour l'entretien des pelouses	2
9) Considération de la <i>Loi sur les océans</i> au-dessus des conseils d'administration des sociétés pétrolières au Canada Atlantique	2
10) Réforme fiscale écologique	2
11) a. Modification de la <i>Loi concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire</i> , b. Débat approfondi et vote libre sur le rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires	2
12) Parcs nationaux	2
13) Resserrement de la LCPE	2
14) Semences contenant des gènes terminateurs : a. opposition aux essais en plein champ, b. appui à un moratoire de fait en vertu de la Convention de l'ONU sur la biodiversité	2

Sous-total26

Total du Nouveau parti démocratique91

LE PARTI LIBÉRAL

Plateforme du Parti libéral

En bref :

Nombre de pages consacrées à l'environnement et à la durabilité écologique : 7

Nombre d'engagements de fond : 16 (sans compter 9 engagements annoncés préalablement; en comptant ceux-ci comme des engagements électoraux, on obtiendrait un total de 25)

1) Gestion des produits chimiques toxiques	2
2) Réduction des pesticides	0
3) Assainissement des sites toxiques (y compris les terrains abandonnés)	3
4) Normes plus rigoureuses à l'égard de l'assainissement de l'eau	1
5) Restauration de sites naturels / rétablissement de la santé écologique	3
6) Virage vers les énergies renouvelables	3
7) Virage vers les carburants renouvelables dans les transports	3

8) Engagement à atteindre les objectifs de Kyoto pendant la première période d'engagement (2008 à 2012)	3
9) Engagement à atteindre des réductions plus importantes après 2012 dans le cadre du Protocole de Kyoto	3
10) Fin des subventions aux carburants fossiles	0
11) Fin des subventions à l'énergie nucléaire	0
12) Engagement à effectuer une réforme fiscale écologique, c.-à-d. des transferts fiscaux (taxation avec remise sur l'achat de certains véhicules, taxes sur l'essence pour réduire les impôts sur le revenu, etc.)	2
13) Soutien au renforcement de l'infrastructure de transport en commun	3
14) Soutien aux améliorations d'économie de carburant pour véhicules	2
15) Règlements et programmes améliorés pour une meilleure qualité de l'air	2
16) Utilisation des pouvoirs fédéraux pour réglementer l'amélioration de l'efficacité énergétique	1
17) Engagement à réglementer les émissions de gaz à effet de serre	3
18) Engagement à terminer le réseau des parcs nationaux	3
19) Engagement à créer des zones de protection marines	2
20) Engagement à protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux existants	3
21) Engagement à renforcer la <i>Loi sur les espèces en péril</i>	0
22) Engagement à réglementer – de préférence interdire – l'usage de chalutiers dans la pêche	0
23) Engagement à maintenir le moratoire sur l'exploitation extracôtière en C.-B. et à l'étendre au golfe Saint-Laurent	0
24) Engagement à protéger les forêts boréales du Canada, dans les limites de la compétence fédérale	0
25) Consolider le financement des sciences dans les ministères fédéraux liés aux sciences de l'environnement (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Forêts Canada, Santé Canada).....	3
Sous-total	46

Commentaires sur la plateforme du Parti libéral :

Cette plateforme représente une amélioration significative par rapport à celle qui avait été publiée en 2004 et qui se résumait à un seul engagement neuf, soit l'expansion des investissements dans l'énergie éolienne. Les plus solides engagements environnementaux de la plateforme 2006 du Parti libéral, tout comme dans le cas de la plateforme du NPD, sont dans le secteur de l'énergie et des changements climatiques. Sa faiblesse est que la même plateforme qui propose des mesures sur les changements climatiques et les réductions de gaz à effet de serre favorise également l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre des sables bitumineux d'Athabasca, proclame le potentiel du pétrole et du gaz naturel d'origine marine et soutient le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie, dans un chapitre différent (à la page 40). Un point positif mais qui ne fait pas partie de la présente grille d'analyse est le soutien du Parti à l'Année polaire internationale.

Questionnaire :

Nombre de points possible : 2 par question

1) Économie de carburant	1
2) Fin des subventions à l'industrie de l'amiante	0
3) Espèces en péril	0
4) Subventions au nucléaire	0
5) Chapitre 11 de l'ALENA	0
6) Objectifs à long terme de Kyoto	2
7) Commission d'enquête publique sur les subventions aux biotechnologies	0
8) Restriction/interdiction d'utiliser des pesticides pouvant causer des cancers, des anomalies congénitales, une immunosuppression et des dommages neurologiques pour l'entretien des pelouses	0
9) Considération de la <i>Loi sur les océans</i> au-dessus des conseils d'administration des sociétés pétrolières au Canada Atlantique	0
10) Réforme fiscale écologique	2
11) a. Modification de la <i>Loi concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire</i> , b. Débat approfondi et vote libre sur le rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires	0
12) Parcs nationaux	2
13) Resserrement de la LCPE	0
14) Semences contenant des gènes terminateurs : a. opposition aux essais en plein champ, b. appui à un moratoire de fait en vertu de la Convention de l'ONU sur la biodiversité	1
Sous-total	7
Total du Parti libéral	53

LE BLOC QUÉBÉCOIS

Plateforme du Bloc Québécois

En bref :

Nombre de pages consacrées à l'environnement et à la durabilité écologique : 16
Nombre d'engagements de fond : 10 (bien qu'il s'agisse moins des promesses d'un gouvernement éventuel que d'exigences envers le gouvernement)

- 1) Gestion des produits chimiques toxiques
- 2) Réduction des pesticides

3) Assainissement des sites toxiques (y compris les terrains abandonnés)	0
4) Normes plus rigoureuses à l'égard de l'assainissement de l'eau	0
5) Restauration de sites naturels / rétablissement de la santé écologique	0
6) Virage vers les énergies renouvelables	3
7) Virage vers les carburants renouvelables dans les transports	3
8) Engagement à atteindre les objectifs de Kyoto pendant la première période d'engagement (2008 à 2012)	3
9) Engagement à atteindre des réductions plus importantes après 2012 dans le cadre du Protocole de Kyoto	3
10) Fin des subventions aux carburants fossiles	3
11) Fin des subventions à l'énergie nucléaire	3
12) Engagement à effectuer une réforme fiscale écologique, c.-à-d. des transferts fiscaux (taxation avec remise sur l'achat de certains véhicules, taxes sur l'essence pour réduire les impôts sur le revenu, etc.)	3
13) Soutien au renforcement de l'infrastructure de transport en commun	3
14) Soutien aux améliorations d'économie de carburant pour véhicules	3
15) Règlements et programmes améliorés pour une meilleure qualité de l'air	0
16) Utilisation des pouvoirs fédéraux pour réglementer l'amélioration de l'efficacité énergétique	0
17) Engagement à réglementer les émissions de gaz à effet de serre	3
18) Engagement à terminer le réseau des parcs nationaux	0
19) Engagement à créer des zones de protection marines	0
20) Engagement à protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux existants	0
21) Engagement à renforcer la <i>Loi sur les espèces en péril</i>	0
22) Engagement à réglementer – de préférence interdire – l'usage de chalutiers dans la pêche	0
23) Engagement à maintenir le moratoire sur l'exploitation extracôtière en C.-B. et à l'étendre au golfe Saint-Laurent	0
24) Engagement à protéger les forêts boréales du Canada, dans les limites de la compétence fédérale	0
25) Consolider le financement des sciences dans les ministères fédéraux liés aux sciences de l'environnement (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Forêts Canada, Santé Canada)	0
Sous-total	30

Commentaires sur la plateforme du Bloc Québécois :

La plateforme du Bloc Québécois souffre, et c'est naturel, d'un manque d'intérêt pour les questions nationales canadiennes, telles que l'établissement d'un réseau d'aires protégées ou les normes nationales relatives à l'eau potable. La seule nation qui intéresse le Bloc est le Québec mais, même là, certaines omissions surprennent. Tandis que le Bloc est d'accord avec l'interdiction des pesticides, comme on le voit plus loin, les pesticides et les produits chimiques

toxiques ne font pas partie de sa plateforme. Le point sur lequel la plateforme du Bloc est très forte est l'engagement envers le Protocole de Kyoto.

Questionnaire :

Nombre de points possible : 2 par question

- | | |
|--|----|
| 1) Économie de carburant | 2 |
| 2) Fin des subventions à l'industrie de l'amiante | 0 |
| 3) Espèces en péril | 0 |
| 4) Subventions au nucléaire | 2 |
| 5) Chapitre 11 de l'ALENA | 2 |
| 6) Objectifs à long terme de Kyoto | 0* |
| 7) Commission d'enquête publique sur les subventions aux biotechnologies | 0 |
| 8) Restriction/interdiction d'utiliser des pesticides pouvant causer des cancers, des anomalies congénitales, une immunosuppression et des dommages neurologiques pour l'entretien des pelouses | 1 |
| 9) Considération de la <i>Loi sur les océans</i> au-dessus des conseils d'administration des sociétés pétrolières au Canada Atlantique | 1 |
| 10) Réforme fiscale écologique | 2 |
| 11) a. Modification de la <i>Loi concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire</i> , b. Débat approfondi et vote libre sur le rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires | 2 |
| 12) Parcs nationaux | 0 |
| 13) Resserrement de la LCPE | 2 |
| 14) Semences contenant des gènes terminateurs : a. opposition aux essais en plein champ, b. appui à un moratoire de fait en vertu de la Convention de l'ONU sur la biodiversité | 2 |

* La réponse du Bloc est une plainte concernant le processus de négociation avec le gouvernement fédéral et non une réponse à la question. Le Bloc appuie peut-être, de fait, les objectifs à long terme, mais il a omis de le dire dans sa réponse.

Sous-total16

Total du Bloc Québécois46

LE PARTI CONSERVATEUR

Plateforme du Parti conservateur

En bref :

Nombre de pages consacrées à l'environnement et à la durabilité écologique : 1 ½

Nombre d'engagements de fond : 11

1) Gestion des produits chimiques toxiques	0
2) Réduction des pesticides	0
3) Assainissement des sites toxiques (y compris les terrains abandonnés)	3
4) Normes plus rigoureuses à l'égard de l'assainissement de l'eau	2
5) Restauration de sites naturels / rétablissement de la santé écologique	0
6) Virage vers les énergies renouvelables	3
7) Virage vers les carburants renouvelables dans les transports	3
8) Engagement à atteindre les objectifs de Kyoto pendant la première période d'engagement (2008 à 2012)	0
9) Engagement à atteindre des réductions plus importantes après 2012 dans le cadre du Protocole de Kyoto	0
10) Fin des subventions aux carburants fossiles	0
11) Fin des subventions à l'énergie nucléaire	0
12) Engagement à effectuer une réforme fiscale écologique, c.-à-d. des transferts fiscaux (taxation avec remise sur l'achat de certains véhicules, taxes sur l'essence pour réduire les impôts sur le revenu, etc.)	3
13) Soutien au renforcement de l'infrastructure de transport en commun	3
14) Soutien aux améliorations d'économie de carburant pour véhicules ...	0
15) Règlements et programmes améliorés pour une meilleure qualité de l'air	3
16) Utilisation des pouvoirs fédéraux pour réglementer l'amélioration de l'efficacité énergétique	0
17) Engagement à réglementer les émissions de gaz à effet de serre	0
18) Engagement à terminer le réseau des parcs nationaux	0
19) Engagement à créer des zones de protection marines	0
20) Engagement à protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux existants	0
21) Engagement à renforcer la <i>Loi sur les espèces en péril</i>	0
22) Engagement à réglementer – de préférence interdire – l'usage de chalutiers dans la pêche	2
23) Engagement à maintenir le moratoire sur l'exploitation extracôtière en C.-B. et à l'étendre au golfe Saint-Laurent	0
24) Engagement à protéger les forêts boréales du Canada, dans les limites de la compétence fédérale	0
25) Consolider le financement des sciences dans les ministères fédéraux liés aux sciences de l'environnement (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Forêts Canada, Santé Canada).....	3

Sous-total25

Commentaires sur la plateforme du Parti conservateur :

La plateforme du Parti conservateur contient un certain nombre de bonnes idées sur des enjeux spécifiques, notamment sur les pêches, dont une référence à la récolte durable. Il faut noter que le Parti conservateur s'engage explicitement à maintenir le Nouveau pacte pour les villes pendant les cinq prochaines années, bien qu'il propose de l'étendre aux autoroutes et à d'autres projets qui ne font pas partie des engagements actuels envers une infrastructure verte et durable. L'exonération fiscale de la carte de transport en commun est une bonne idée également, qui répond au concept de « transfert fiscal ». Telle que présentée, la proposition d'exonération fiscale du transport en commun soulève cependant un problème. Dans le plan financier du Parti conservateur, le coût de cette proposition est fixé à 2 milliards \$ sur cinq ans et la source de financement citée est le Fonds pour le climat. Or la dotation totale du Fonds pour le climat, annoncée en avril dernier dans le cadre du Projet vert, est de 1 milliard \$ sur cinq ans, ce qui laisse croire que les Conservateurs annuleraient ce programme, dont le but est de réaliser une réduction de carbone de l'ordre de 100 mégatonnes. On estime que l'exonération fiscale de la carte de transport en commun aura un impact négligeable sur les réductions de carbone. La question concernant la source du 1 milliard \$ manquant dans la proposition d'exonération fiscale de la carte de transport en commun du Parti conservateur reste sans réponse.

Manifestement, la position du Parti conservateur sur Kyoto et son refus de se conformer aux engagements internationaux juridiquement contraignants du Canada rendent sa plateforme inacceptable.

L'engagement du Parti conservateur à enchâsser les droits à la propriété privée dans la Charte constitue une source d'inquiétude. Les dispositions de la Déclaration américaine des droits relatives à la propriété privée ont été utilisées dans de nombreux États pour renverser les lois environnementales, telles que les lois destinées à protéger les milieux humides et à freiner l'érosion des berges.

Questionnaire :

Nombre de points possible : 2 par question

- 1) Économie de carburant0
- 2) Fin des subventions à l'industrie de l'amiante0
- 3) Espèces en péril 1
- 4) Subventions au nucléaire0
- 5) Chapitre 11 de l'ALENA 1
- 6) Objectifs à long terme de Kyoto0
- 7) Commission d'enquête publique sur les subventions aux biotechnologies
.....0
- 8) Restriction/interdiction d'utiliser des pesticides pouvant causer des
cancers, des anomalies congénitales, une immunosuppression et des
dommages neurologiques pour l'entretien des pelouses0
- 9) Considération de la *Loi sur les océans* au-dessus des conseils
d'administration des sociétés pétrolières au Canada Atlantique0
- 10) Réforme fiscale écologique 1

11) a. Modification de la Loi concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire, b. Débat approfondi et vote libre sur le rapport de la Société de gestion des déchets nucléaires	1
12) Parcs nationaux	1
13) Resserrement de la LCPE	1
14) Semences contenant des gènes terminateurs : a. opposition aux essais en plein champ, b. appui à un moratoire de fait en vertu de la Convention de l'ONU sur la biodiversité	0
Sous-total	5
Total du Parti conservateur	31

Annexe - Questionnaire en vue des élections de 2006

Veillez fournir des réponses Oui, Non ou Indécis. Sentez-vous libre de donner des explications. SVP faire parvenir vos réponses à Katie Albright, 613-241-4611, communications@sierraclub.ca avant le 20 decembre à 17h00.

1) Économie de carburant

CONTEXTE :

Quelque 30 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada viennent du transport. Dans une proportion de 94 %, les Canadiennes et Canadiens veulent que le gouvernement fédéral améliore l'efficacité énergétique des automobiles au moyen d'une réglementation.

QUESTION

Si votre parti forme le gouvernement, adopterez-vous la Californie Clean Air normes de gaz de serre qui exigeront les nouvelles voitures d'être 33% plus éconergétique par 2015 ?

OUI / NO / INDÉCIS

COMMENTAIRE:

2) Amiante

CONTEXTE :

Le Canada est l'un des principaux exportateurs mondiaux d'amiante chrysotile, un cancérrogène bien connu. Selon les experts en santé, chaque année, 100 000 personnes meurent inutilement dans le monde à la suite d'une exposition à l'amiante.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagerez-vous à mettre fin au financement de soutien fédéral pour cette industrie mortelle (700 000 \$ annoncé au début décembre 2003) et à soutenir plutôt la transition juste des travailleuses et travailleurs?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

3) Espèces en péril

CONTEXTE :

La *Loi sur les espèces en péril* du Canada promettait de protéger les espèces partout où elles se trouvaient. Or certaines des espèces les plus gravement menacées ont été exclues de toute protection. Le ministre des Pêcheries a rejeté une demande de désignation d'urgence à l'égard du saumon des lacs Sakinaw et Cultus, en Colombie-Britannique, en dépit de la preuve scientifique incontestable que cette espèce est en péril. En même temps, la chouette tachetée, qui vit en

Colombie-Britannique et qui est l'espèce aviaire la plus menacée au Canada, continue d'aller vers l'extinction tandis que le gouvernement britanno-colombien continue de permettre l'exploitation forestière dans son habitat. En 2004, la communauté environnementale a demandé au gouvernement fédéral d'appliquer une ordonnance d'urgence visant à protéger la chouette tachetée, mais le gouvernement fédéral s'est contenté de rester là à regarder la population s'effondrer (population actuellement estimée à trois couples reproducteurs). Il semble que les autorités provinciales et fédérales soient se dérobent actuellement à leur responsabilité de protéger la biodiversité en se contentant d'attendre que la chouette tachetée soit jugée irrécupérable.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, serez-vous préparé à utiliser les provisions d'urgence et des dispositions de protection de l'Acte pour protéger l'espèce en péril?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

4) Subventions pour l'énergie nucléaire

CONTEXTE :

Au cours des cinquante dernières années, le gouvernement fédéral a donné plus de 17 milliards de dollars (\$ de 2001) en subventions à la société Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), une société d'État. Dans son budget de 1996, Paul Martin, qui était alors ministre des Finances, a promis de ramener le financement de l'EACL à 100 millions de dollars par année d'ici 1998-1999. Cependant, la subvention annuelle est restée par-dessus le \$100 millions de marque et pour la 2004-2005 année de budget est restée à \$163,8 millions. Alors que le monde adopte de plus en plus des programmes d'énergie viable fondés sur l'efficacité et les technologies de l'énergie renouvelable, l'énergie nucléaire est entrée dans une période de déclin à long terme. EACL n'a aucune vente projetée pour ses réacteurs dans un avenir prévisible et ses espoirs d'un renouveau fondé sur un nouveau concept de réacteur non testé sont plutôt de nature spéculative.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagerez-vous à mettre fin aux subventions à la société Énergie atomique du Canada Limitée (EACL)?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

5) ALÉNA

CONTEXTE :

Au cours des cinq dernières années, le Canada s'est trouvé du côté des perdants pour un certain nombre de contestations en vertu des dispositions sur l'investissement (Chapitre 11) de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). En raison des contestations du Chapitre 11, le

Canada a dû abroger ses lois nationales pour interdire un additif neuro-toxique dans l'essence (dans ce cas, à la suite d'une décision prise pour « régler » la question pendant le conflit), et il a dû faire d'importants paiements comptant (des dizaines de millions de dollars) à des entreprises basées aux États-Unis.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagerez-vous à renégocier le Chapitre 11 et à voir à ce qu'il n'y ait pas de dispositions similaires dans les nouveaux accords commerciaux?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

6) Kyoto

CONTEXTE :

Le Canada s'est engagé en vertu du Protocole de Kyoto à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1990 entre 2008 et 2012. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui est l'organisme scientifique le plus éminent et le plus crédible au monde sur la question du dérèglement climatique planétaire d'origine humaine, on doit, pour éviter un doublement des concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, réduire ceux-ci de 60 à 80 % par rapport aux niveaux de 1990, et ce, à l'échelle mondiale.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagerez-vous à adopter une stratégie à long terme pour réduire la dépendance sur les combustibles fossiles et pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 50 % d'ici à 2030?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

7) Biotechnologies

CONTEXTE :

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a accordé des subventions totalisant 3,7 milliards de dollars à l'industrie des biotechnologies.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, créez-vous une commission publique afin que la population canadienne et le parlement du Canada puissent débattre pleinement de la question à savoir si ces subventions visent l'intérêt national du Canada?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

8) Pesticides

CONTEXTE :

Soixante-quinze municipalités ont suivi le conseil de le Collège des médecins de famille du Ontario, de la Société canadienne du cancer, de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario, de l'Association pour la santé publique de l'Ontario, de l'Association of Early Childhood Educators of Ontario, de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, des Métallurgistes unis d'Amérique, du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, du Congrès du travail du Canada, ainsi que de la Fédération canadienne des municipalités, et elles ont proscrit ou restreint l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagez-vous à utiliser la Loi sur les produits antiparasitaires pour interdire ou limiter l'utilisation de pesticides qui peuvent causer le cancer, des malformations congénitales, une suppression immunologique ou des troubles neurologiques, pour des soins cosmétiques (entretien des pelouses) et l'utilisation domestique?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

9) Loi sur les océans

CONTEXTE :

La *Loi sur les océans* a été adoptée en 1996. Les fonds manquent toujours pour la mettre en œuvre. Malgré ses promesses de fournir des approches écologiques globales pour les décisions de gestion des côtes et des océans, les conseils régionaux de l'industrie du pétrole (comme en Nouvelle-Écosse) ignorent les conseils des scientifiques de Pêches et Océans et permettent des activités d'exploration dans les zones marines les plus sensibles et productives du pays. Les conseils régionaux de l'industrie du pétrole ont préséance sur toute autre loi.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagerez-vous à appliquer la *Loi sur les océans* et à modifier la loi régissant les conseils de l'industrie du pétrole pour permettre des décisions écologiques et pour adopter l'approche de précaution?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

10) Réforme fiscale écologique

CONTEXTE :

Dans le dernier budget fédéral, des mesures positives ont été prises afin d'avoir des indicateurs environnementaux pour aider au processus budgétaire. Mais de manière générale, notre régime fiscal et les subventions enchâssées entraînent des signaux pervers, encourageant la pollution et le gaspillage.

QUESTION :

Si votre parti forme le gouvernement, vous engagerez-vous à adopter des mesures pour une réforme fiscale écologique comme le transfert d'impôt ou la taxation avec remise, et, sans augmenter les impôts, pour réaligner le régime fiscal afin de taxer les choses que nous ne voulons pas (la pollution) et récompenser les choses que nous faisons (innovation et emploi)?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

11) Déchets hautement radioactifs

CONTEXTE :

Il y a maintenant quelque 40 000 tonnes de déchets hautement radioactifs (combustible nucléaire usé) dans des sites au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ces déchets sont mortels pendant des centaines de milliers d'années. Le gouvernement Chrétien a ignoré l'avis d'un comité d'évaluation environnementale et a cédé tout le contrôle de l'Organisation de la gestion des déchets nucléaires (OGDN) à l'industrie nucléaire. Du moins jusqu'à ce que l'énergie nucléaire ne soit complètement éliminée, les groupes environnementaux privilégient la mise au rebut des déchets radioactifs près de la surface, contrôlée et récupérable, alors que l'industrie nucléaire préfère les enfouir profondément dans le sol. L'OGDN doit faire une recommandation au gouvernement fédéral avant novembre 2005 sur la gestion à long terme de ces déchets.

QUESTION : Compte tenu de la nature controversée de la gestion des déchets radioactifs, votre parti appuiera-t-il a) la modification de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* visant à remanier le conseil de la Société de gestion des déchets nucléaires pour y inclure des experts en santé, en sécurité et en environnement?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

(b) un débat parlementaire complet et un vote libre sur les recommandations de l'OGDN et du conseil d'évaluation environnementale?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

12) Parcs nationaux

CONTEXTE :

Le gouvernement actuel veut créer 10 nouveaux parcs nationaux et 5 nouvelles aires marines de conservation d'ici 2008.

QUESTION :

Si vous êtes élu, complétez-vous le système des parcs nationaux et protégez-vous l'intégrité écologique des parcs nationaux actuels?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

13) LCPE vs. REACH

CONTEXTE :

Récemment, le Parlement européen a approuvé une mesure législative d'une grande portée en vertu de laquelle l'innocuité de milliers de produits chimiques utilisés dans des produits courants devra être vérifiée. Cette Loi sur l'homologation, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, appelée en anglais la loi REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals - enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques)), est appelée à créer une base de données regroupant la totalité des produits chimiques utilisés dans l'Union européenne. Les employeurs affirment que cette loi fera peser sur eux des coûts importants et fera fuir les entreprises à l'extérieur de l'Europe.

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) est actuellement en cours de révision.

QUESTION :

Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à faire en sorte que la révision de la LCPE fasse de celle-ci un instrument aussi rigoureux et apte à protéger l'environnement et la santé humaine que le programme européen REACH?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

14) Technologie Terminator

CONTEXTE:

Les semences dites « *Terminator* » sont génétiquement modifiées pour être stériles après la première récolte, de façon à ce que les agriculteurs ne puissent pas les conserver mais soient obligés d'en acheter de nouvelles chaque année. En février 2005, la délégation du gouvernement canadien à la Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologiques a tenté de faire annuler le moratoire de fait sur la technologie Terminator. Une nouvelle campagne nationale et mondiale anti-Terminator a été mise sur pied pour présenter le

point de vue des agriculteurs, des peuples autochtones et des collectivités locales qui s'opposent fortement à cette technologie et qui veulent obtenir des interdictions nationales ainsi qu'un renforcement du moratoire de l'ONU.

QUESTION :

a) Votre parti s'oppose-t-il à l'expérimentation en plein champ et à la commercialisation des semences Terminator, ce qu'on appelle les technologies génétiques restrictives (GURT)?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :

b) Votre parti appuiera-t-il un renforcement du moratoire de fait sur la technologie Terminator à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique?

OUI / NON / INDÉCIS

COMMENTAIRE :